

ABATTAGE SÉCURITAIRE

Suite à une analyse sanitaire faite par une entreprise spécialisée, plusieurs arbres de la commune se sont avérés malades.

“ Je suis malade
Mon tronc est creux !

Pour la sécurité de tous, la commune de Saint-Mard va faire procéder à l'abattage de cet arbre.



Parallèlement à ces abattages, la commune va engager une campagne de plantation pour pallier la disparition des arbres.

Commune de Saint-Mard

Renseignements au
05.46.68.88.58